

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, AR, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES,
25 centimes la ligne.
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont recueillis au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :
Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).
Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 29 Juin 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 27 juin.....	69 15	98 90
Du 28.....	69 15	98 75
Du 29.....	69 25	99 »

BULLETIN

L'Empereur a adressé la lettre suivante à M. le général de Goudrecourt, commandant l'Ecole impériale spéciale militaire de Saint-Cyr :

« Mon cher Général,

« Veuillez faire connaître aux élèves de Saint-Cyr combien je suis touché des nobles sentiments qu'ils ont manifestés à l'occasion du triste événement du 6 juin. Ceux d'entre eux qui appartiennent à des familles polonaises n'ont pas été moins empressés et moins unanimes que leurs camarades. Je les en félicite et vous charge de transmettre à l'Ecole tout entière mes remerciements. Prenez-en votre part, mon cher Général, car je ne vous sépare pas de cette jeunesse dont je vous ai confié la direction et dont vous avez si dignement interprété le patriotique dévouement.

« Croyez à mes sentiments.

« NAPOLEON. »

Mardi dernier, a été discuté au Sénat la pétition des 102 habitants de Saint-Etienne qui se plaignent du choix que l'on fait de certains ouvrages pour former les bibliothèques populaires de la ville. M. Sainte-Beuve a combattu le renvoi au ministère de l'instruction publique, après un discours de M. Baroche qui a annoncé la présentation prochaine d'un projet de loi sur la réglementation des établissements dont il s'agit, l'assemblée a adopté les conclusions du rapport.

Au Corps législatif, il a été présenté une demande de crédits s'élevant à 158,592,719 francs pour frais d'armements extraordinaires. Par suite, la discussion du budget a été renvoyée à samedi. La Chambre a refusé de mettre à l'ordre du jour, pendant cet intervalle, la loi

sur la presse, comme le demandaient MM. Picard et Glais-Bizoin.

La Chambre des députés d'Italie a approuvé, par 207 voix contre 86, une proposition tendant à supprimer les grands commandements militaires et à réduire à 16 le nombre des divisions territoriales.

La commission, chargée de la loi des biens ecclésiastiques, a terminé son travail. Elle propose de réduire le nombre des évêchés et des séminaires, et de supprimer tous les « corps moraux » ecclésiastiques, à l'exception des paroisses. Quant à l'opération financière, elle consisterait dans une émission de 60 millions d'obligations remboursables par le produit de la vente des immeubles liquidés par l'Etat, sauf rétribution pour les dépenses du culte.

Le gouvernement italien, en même temps qu'il informe judiciairement sur l'échauffourée de Terni, envoie de nombreux renforts sur la frontière pontificale.

Lundi dernier, le Pape a reçu environ 6.000 prêtres au Vatican. Sa Sainteté a prononcé une allocution latine sur les devoirs des ecclésiastiques dans les temps présents.

Le *Movimento de Gènes*, du 23, dit que des désordres ont eu lieu à l'occasion de la Fête-Dieu, à Boltate et à Mélegnano.

On lit dans la *Gazette piémontaise* :

« Le *Pungolo* de Milan nous transmet une correspondance de Vérone, qui donne le récit des scandales très sérieux arrivés dans cette ville, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu.

« A 9 heures du matin, la procession sortait en grande pompe de la Cathédrale ; mais quand elle fut arrivée sur la place Dei Signori, un flot de peuple se précipita sur elle avec des hurlements et des menaces, en renversant les rangs de la sainte milice. La scène qui suivit est indescriptible.

« Le chanoine qui portait le Saint-Sacrement fut renversé à terre, le dais brisé, les cierges et les bannières mis en morceaux. Imaginez-vous l'épouvante qui s'empara de toute la partie de la foule qui suivait la procession. On ne dit que sur d'autres points de la ville la procession a été attaquée à coups de pierres, de sorte que ceux qui en faisaient partie d'abord se dispersèrent petit à petit. A l'heure où je vous écris, la population se presse en foule pour lire deux manifestes, l'un du préfet, l'autre du syndic, lesquels ne font que jeter de l'huile sur le feu de la colère populaire. La ville est parcourue en long et en large par des patrouilles, comme si nous étions en plein état de siège. »

Une correspondance de New-York, du 8 juin, annonce que les amis d'Ortega et les amis

de Juarez à Tampico se révoltent les uns contre les autres. Les Ortegistes ont été vainqueurs dans une bataille. Après la chute de Maximilien, le seul lot du Mexique, c'est une effrayante anarchie. Il s'est établi dans l'Etat de Jalisco une force qui se proclame neutre sous les ordres de l'indien Locada. La neutralité de ce parti consiste à tuer indistinctement tout le monde avec un raffinement de cruauté qui dépasse tout ce que l'on peut dire. Le dernier espoir d'un gouvernement stable dans ce pays pour bien des années a été détruit à Queretaro. L'anarchie, pire que jamais, va sévir dans le pays jusqu'à ce que les Etats-Unis s'annexent le Mexique.

Rien jusqu'ici n'est venu confirmer la nouvelle, donnée par plusieurs journaux américains de la mise en liberté de l'Empereur Maximilien et de son embarquement pour l'Europe. Cependant on a reçu à Vienne et à Paris, des informations positives dont il est permis d'induire que le prince prisonnier ne court pas risque de la vie.

M. Campbell, ministre des Etats-Unis auprès de la république mexicaine, et qui réside en ce moment à San-Luis de Potosi, a écrit à M. Seward, ministre des affaires étrangères que, d'après ce qui lui était rapporté, Maximilien serait très probablement épargné. Quant aux conditions qui lui seraient faites par Juarez, rien n'était définitivement arrêté. En l'état, l'empereur Maximilien serait-il reconduit jusqu'à la Vera-Cruz pour s'embarquer de là sur une frégate autrichienne, ou bien serait-il remis à Brownsville entre les mains des autorités fédérales ? Exigerait-on de lui une rançon ou un serment de ne jamais chercher à rentrer au Mexique ? Toutes ces hypothèses avaient cours à San-Luis de Potosi : M. Campbell ne se prononce ni pour l'une ni pour l'autre.

L'agent américain dément, dans un passage de sa lettre, le bruit d'après lequel plusieurs généraux impérialistes, notamment Méjia et Castillo, auraient été passés par les armes. Ils seront jugés régulièrement. D'après ce fait, M. Campbell suppose, non sans raison, que la vie de l'Archiduc sera respectée.

Des lettres de Constantinople confirment la remise d'une note de la France, de la Russie,

de la Prusse et de l'Italie demandant la suspension des hostilités à Candie, puis une enquête qui serait confiée à une commission internationale.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Rome, 26 juin.

Dans le Consistoire public, tenu ce matin, et auquel assistaient au moins 400 évêques, le Pape, après avoir donné le chapeau au cardinal de la Lasta, archevêque de Séville, a prononcé une allocution dans laquelle il a d'abord loué l'empressement des évêques à venir à Rome et leur attachement au St-Siège. « Rien n'est plus louable, a dit Pie IX, que le spectacle de l'unité de l'Eglise à l'occasion de la canonisation des martyrs qui ont donné leur vie pour défendre le Siège et la foi catholique. Rien n'est plus beau que de faire montre de cette unité dans la célébration du centenaire du martyre des princes des apôtres, au nom de tout l'univers catholique. » A la vue de cette union, les ennemis de la religion doivent comprendre l'immense force de l'Eglise catholique, et reconnaître combien se trompent ceux qui la déclarent vieillie. Cette union des évêques avec le Vicaire du Christ fortifiera de plus en plus l'Eglise. — Le Pape a ensuite confirmé la condamnation des erreurs déjà condamnées dans l'allocution du 29 octobre 1865. Il a manifesté le désir de convoquer aussitôt que l'occasion désirée s'en offrira (*ubi primum optata opportunitas adert*) un concile œcuménique pour réparer les maux qui oppriment l'Eglise, et en indiquant les remèdes opportuns et nécessaires. « Espérons, a dit Sa Sainteté, que l'Eglise, comme une légion rangée en bataille, confondra ses ennemis et propagera le royaume triomphant du Christ sur la terre. » Le Pape a terminé en recommandant d'adresser des prières au Tout-Puissant et à la Vierge Immaculée, et en donnant à tous les évêques et à leurs ouailles, sa bénédiction apostolique.

Florence, 26 juin.

A la suite du vote supprimant les grands commandements militaires, le général de Lamarmora a demandé d'être mis à la retraite. Le bruit court que le général Cialdini a donné sa démission.

La Chambre a voté le budget du ministère de la guerre avec diverses économies formant un total de six millions de francs.

Madrid, 26 juin.

Le Ministre de l'intérieur, répondant à une interpellation du marquis de Sadoval, a dit qu'une bande de soixante individus mal armés s'était montrée récemment aux environs de Madrid. Elle s'est retirée vers les montagnes de Cuenca. Plusieurs prisonniers ont été faits. Selon toutes les apparences, l'ordre public ne sera troublé nul part.

Le Sénat a rejeté le vote de la minorité de la commission du budget, par 85 voix contre 24.

affaires de son ami s'étaient arrangées pendant son absence. Mais quand il apprit d'Albert son engagement avec Pauline, il le blâma vivement et lui prédit qu'il ne ferait jamais son chemin, puisqu'il s'empêtrait d'une femme pauvre dès le début. Albert fut blessé de ce langage, et vanta si bien les grâces, les talents et les vertus de Pauline, qu'il s'en raffermir dans son amour.

La présence de Samuel apporta de l'entrain dans le petit groupe. Albert allait rarement chez son ami, où trop de distractions l'eussent détournée du travail, mais souvent Samuel montait visiter Albert le soir, et l'on causait au jardin. Pauline aussi manquait rarement de venir à cette heure, et plus d'une fois il arriva qu'elle rencontra Samuel en chemin et qu'elle accepta son bras. On s'assaya sur le banc devant la maison, ou bien sous le berceau de climats, ou tout simplement sur le gazon en pente qui bordait la route, près d'un massif de lilas de Perse. Le plus causeur de tous était Samuel ; il racontait les aventures de son voyage, ou d'autres histoires, qui plus ou moins drôlatiques, excitaient les rires de tout le monde surtout ceux de Pauline.

Ce fut Samuel qui proposa une excursion à la tour de Gourze, et Pauline qui l'accepta avec enthousiasme au nom de tous. Mademoiselle Dubois consentit à s'y rendre par complaisance pour sa sœur, car il était facile de voir que la solitude était devenue pour elle un besoin et comme un instinct de sa nature. Samuel la comparait à une violette fanée qui a gardée son parfum. — Et comme elle fait bien de se cacher sous les feuilles ! ajoutait-il, sans doute pour dire un mot plaisant qui fit rire Pauline ; car la figure de mado-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 29 juin 1867.

7

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO

CHAPITRE V.

(Suite).

Pauline cueillait des pâquerettes ; elle s'éloigna en les apercevant : ils doublèrent le pas ; elle se mit à courir. Sur l'appel réitéré de sa sœur, elle se laissa pourlant aborder ; mais alors son ton et sa figure dénoncèrent éloquentement une houterie formidable. Mademoiselle Dubois proposa de descendre au fond du ravin sur le bord de la Pandèze, par un chemin large et commode qu'elle avait découvert. Albert ne demandait pas mieux ; Pauline déclara que cela lui était égal et qu'elle ferait tout ce qu'on voudrait. Ils entrèrent donc sous les voûtes sombres du bois de sapins, où croissent d'adorables mousses, et, débouchant dans la vallée, ils se renfoncèrent dans le bois par un chemin praticable aux chars, qui descend en tournant jusqu'au fond du gouffre.

La reproduction est interdite.

Ils marchaient silencieux, recueillis chacun dans sa pensée, mais la nature, mère de l'homme, a le pouvoir d'ouvrir les cœurs et de délier les voix, et parvenus sur le bord du torrent, ils mirent en commun leur admiration. Au fond de cet abîme touffu où de grandes plaques d'ombre succédaient brusquement à des nappes de lumière, ils ne voyaient, hors les arbres, que le ciel, quand tout à coup, au tournant d'une gorge, une fantastique apparition, qu'ils saluèrent d'un cri, surgit à leurs yeux. C'était le sommet de la Dent d'Oche, dont le blanc dôme semblait poser sur la cime des bois. Ils sortirent de la vallée par le côté du midi et gagnèrent, au bord du lac, le village de Pully d'où ils remontèrent à Lausanne.

Malgré la beauté de la soirée, la fin de cette promenade fut assez triste. Mademoiselle Dubois avait repris son ton habituel ; mais en se rappelant l'émotion si vive qu'elle avait montrée, Albert soupçonnait en elle un chagrin secret et resta à ses côtés, attentif et tendre, comme un fils près de sa mère. Pauline eût désiré ne plus boudier ; mais quand elle eut perdu vis-à-vis de son fiancé deux ou trois agaceries qu'il ne remarquait pas, elle se mit à marcher en avant comme si elle eût été seule, tout en ne cessant de coquetter de poses et d'attitudes.

Mademoiselle Dubois voulut renvoyer Albert près de Pauline. Il refusa. Que ne se tient-elle avec vous ? dit-il. Mais, sur de nouvelles instances, il rejoignit la capricieuse. — Ah ! vous voilà ! dit-elle, et triomphante intérieurement, elle minaudait la froideur, quand il osa la gronder de ces enfantillages et lui rappeler les égards qu'ils devaient à sa sœur. Pauline

était de ces femmes qui, pour se croire aimées, veulent un adorateur aveugle. — Peut-être n'ont-elles pas tort. — Elle répliqua sérieusement :

— Je suis sûre que votre présence lui suffit, Albert.

Ne vous inquiétez de moi ni l'un ni l'autre.

— Pauline, on dirait que vous n'aimez pas votre sœur, elle si bonne et si indulgente pour vous.

— Je sais qu'elle est parfaite, reprit Pauline en colère, et... je l'aime ; seulement, je ne l'adore pas comme vous.

Le pauvre Albert comprenait si peu la cause de l'irritation de Pauline, qu'il entreprit de la calmer en faisant une fois de plus l'éloge de Marie. Ils étaient sur le point de se fâcher, quand celle-ci vint à leur secours, et, à force de douceur, d'esprit et d'enjouement, parvint à les engager dans une conversation générale qui les conduisit sains et saufs jusqu'aux portes de la ville.

Pauline passa trois jours sans aller chez sa sœur. Etait-ce pour irriter par l'inquiétude et par l'absence l'amour de son fiancé ? Le premier jour Albert fut triste ; le second, il chercha à guérir son ennui par le travail ; le troisième, il fut tout à l'étude, et, le quatrième, l'arrivée de Pauline le dérangea presque. Alors il fut plus mécontent de lui-même qu'il ne l'avait été de sa fiancée ; il sentait son enthousiasme éteint, son cœur tiède ; parfois il se demandait avec effroi :

— Serais-je incapable d'aimer ?

VI

Samuel revint et fut enchanté de trouver que les

Revue des Journaux

LE CONSTITUTIONNEL

Le *Constitutionnel*, sous la signature de H. Marie Martin, s'occupe de l'article du *Journal des Débats*, relatif à l'ajournement des lois sur l'armée, les réunions et la presse que nous avons signalé hier.

Les réflexions de M. Prévost-Paradol, concernant l'éventualité d'une dissolution du Corps législatif que nous avons citées, sont notamment l'objet de la réponse suivante :

« Le *Journal des Débats* relève un bruit qui a couru et se demande s'il aimerait ou s'il n'aimerait pas voir prononcer la dissolution du Corps législatif. Sa réponse est indécise et laisse le pays dans un cruel embarras. Il s'en remet là-dessus à la destinée. »

« Sérieusement, le *Journal des Débats* s' imagine-t-il que ses petites préférences ou ses petites critiques peuvent avoir une grande influence sur l'opinion publique en ce temps de suffrage universel ?

« Ce qui est vrai, ce qui demeure démontré après la séance de vendredi, c'est que l'ajournement était une nécessité impérieuse, et qu'il serait injuste d'y voir un désir quelconque d'ajourner la réalisation des promesses de l'Empereur. Ainsi que M. Rouher l'a déclaré, aucun intérêt sérieux n'est atteint ni compromis par l'ajournement. « Il ne pourrait en être autrement, a ajouté M. le ministre d'Etat, que s'il existait quelque une de ces arrière-pensées dont on argue, et qui consisterait dans un ajournement indéfini des législations que nous avons sérieusement proposées, que nous voulons sérieusement soutenir, et que nous serions heureux de voir adopter par le Corps législatif tout entier. »

« Ces déclarations sont nettes et précises. L'opinion y a vu, comme le Corps législatif qui les a applaudies, la loyale expression des intentions du gouvernement. Devant de telles paroles, les objections et les conjectures n'ont aucune raison d'être et l'ajournement reste simplement une mesure commandée par les circonstances : rien de plus. »

SIÈCLE

M. Bénard, dans le *Siècle*, consacre un long article à la question du libre exercice de la pharmacie ; nous en détachons les passages que voici :

« Ce que demandent les amis de la réforme, c'est que le pharmacien puisse exercer librement sa profession sous la garantie de son diplôme et de sa responsabilité civile. Le diplôme, dont le *Siècle* reconnaît la nécessité, certifie le savoir du pharmacien ; les améliorations successives apportées à l'enseignement pharmaceutique et celles qui pourront y être introduites à mesure que la science progresse, sont de sûrs garants de sa capacité.

« La responsabilité civile qu'encourt le pharmacien le rend pécuniairement et corporellement responsable de tous ses actes : non-seulement le ministre public peut exercer contre lui, s'il a délivré un médicament qui a déterminé quelque accident, ou même s'il a commis une erreur involontaire, mais tout individu peut intenter contre lui une action en dommage et intérêts, action qui peut avoir pour lui les effets les plus désastreux.

« Nous demandons hautement en même temps que les hôpitaux, les hospices, les établissements charitables, les communautés reli-

gieuses ne puissent se livrer au commerce de la pharmacie ; ils doivent se borner à préparer les remèdes ; sous la direction et la responsabilité d'un pharmacien légalement diplômé, pour l'usage intérieur des divers établissements ou pour des distributions gratuites et toutes de charité.

« Ces diverses questions, au reste, et d'autres encore seront débattues dans un *Congrès général des pharmaciens français et étrangers* qui se tiendra à Paris, les 4, 5 et 6 juillet prochain, dans le grand amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers.

« Nous ne doutons pas que les résolutions qui seront prises par cette assemblée soient de tous points conformes aux principes de liberté et de progrès qui dominent aujourd'hui toutes les sociétés. Nul ne peut désirer autre chose que de voir la pharmacie régie par le droit commun et en possession de la plénitude de ses libertés commerciales.

LE MONDE

Le *Monde* contient un résumé de ses lettres de Rome du 21 juin, dont nous citerons les renseignements suivants :

Aucune résolution n'a encore été prise par NN. SS. les évêques ; mais, d'après les intentions manifestées par plusieurs d'entre eux, il est très probable qu'avant de se retirer, ils élèveront la voix en faveur des droits du St-Siège et de Sa Souveraineté temporelle.

Quant au projet de la Convention d'un concile œcuménique, il paraît désormais certain que le souverain pontife s'efforcera d'y donner suite. Les premières ouvertures qui en ont été faites ont été accueillies avec faveur. Cette convocation est dans les vœux d'un grand nombre d'évêques. D'après quelques renseignements qui nous sont donnés, il est positif que le Saint-Père donnera avis officiel de ses intentions aux évêques avant leur retour dans leur diocèse, et il est probable que l'époque de la tenue du concile général ne sera pas déterminée pour le moment.

« On s'occupe, au sein d'une commission nommée *ad hoc*, de la rédaction d'un certain nombre de propositions relatives au dogme, à la liturgie et à la discipline de l'Eglise, que l'on remettra, pour être sérieusement examinées, aux mains de chaque évêque avant son départ de Rome.

« Les ecclésiastiques français sont déjà au nombre de plus de mille, et ces jours-ci, on espère en voir arriver quatre ou cinq autres centaines. Les Espagnols les Allemands sont également nombreux, et l'on ne compte pas moins de quatre à cinq mille prêtres étrangers aux fêtes de la canonisation. Mardi dernier, le chiffre des célébrités visés par le cardinal vicaire s'élevait au delà de deux mille six cents. Dans les derniers jours, l'Italie enverra aussi beaucoup de ses prêtres et de ses religieux. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

L'Empereur a passé aujourd'hui, sur la place du Carrousel, la revue de plusieurs régiments faisant partie de la première division militaire. Sa majesté était accompagnée du vice-roi d'Egypte, du prince Humbert et d'un nombreux état-major, où l'on remarquait plusieurs chefs militaires arabes, en grand tenue.

— Les journaux italiens annoncent que l'insurrection du procès des individus arrêtés à Tern-

laissent entrevoir des pics, des déchirures, des séparations qu'on n'avait pas soupçonnés. Tout ce modifie sans devenir méconnaissable. Outre les changements produits par la distance, il y a ceux de l'heure et de la saison. Blanches l'hiver, grises l'été, sauf les cimes où dort la neige éternelle, tantôt dorées par la lumière, tantôt obscurcies d'ombre, quelquefois couronnées, d'autres fois ceintes de nuages, les Alpes ont à leurs pieds ce miroir du lac, où elles se répètent, nappe d'eau fleurie parfois de toutes les couleurs et de toutes les nuances dont juin émaille les prairies. Quand l'air est épais, immenses, énormes, confuses, elles semblent taillées d'un seul bloc. Mais par une atmosphère lumineuse et transparente, regardez, les ravines s'ouvrent, les bois se dessinent, les chalets apparaissent, la roche dure et nue blesse le regard de ses aspérités, et l'observateur attentif découvre des abîmes qu'il ne soupçonnait pas, à côté de vallées inconnues.

Et le soleil couchant qui les transfigure et les couronne d'incompréhensibles beautés !

Ils descendirent de voiture à Savigny et prirent sur la droite au travers des prés. Ces prés, aux premiers jours du printemps, sont remplis de crocus, de primévères et de bois-fleuris. On y voyait maintenant par places des grands massifs blancs teints de jaune : c'étaient des narcisses dont l'odeur se répandait tout alentour ; la petite gentiane bleue se montrait aussi çà et là au milieu de l'herbe.

Pauline et sa sœur cueillirent chacune une gerbe de fleurs, et Pauline en couronna le chapeau d'Albert, et rempli de narcisses les poches extérieures des sacs militaires qu'Albert et Samuel portaient chacun sur

le dos. Ainsi fleuris, ainsi riant et jasant, ils traversèrent un bois de sapins silencieux et solennel, et se virent en face d'une colline boisée, surmontée d'un vieux pan de mur. C'était la tour de Gourze.

— A l'escalade ! cria Samuel.
— A l'escalade ! répéta Pauline.
— Pourrez-vous gravir ce versant ? demanda Albert à son amie.
— J'essayerai, dit-elle.
— Vous réussirez, si j'en juge par votre tour de force à Rovérea.

Elle rougit sans répondre. Ils commencèrent à monter. La colline à cet endroit est très-escarpée. On la tourne ordinairement par un chemin qui se jette à gauche et que désaignaient nos touristes. La moitié inférieure de la côte est une prairie ; la partie supérieure est boisée et offre une pente presque verticale.

D'en bas, on eût entendu l'haleine entrecoupée des deux femmes parvenues à mi-chemin. Pauline, embrassant la première touffe des chènes, se laissa tomber sur le sol. Mademoiselle Dubois s'éleva de quelques pieds encore, puis elle s'arrêta, car l'air manquait tout à fait à sa poitrine, et elle se retourna, pâle, vers Samuel qui la suivait, et qui, la soutenant d'une main, de l'autre lui tendit sa gourde en souriant. C'est un fait bien prouvé que l'eau de cerises ou kirsch-wasser a des affinités secrètes avec l'air des montagnes, à tel point que les lèvres féminines y pompent sans dommage la brûlante liqueur. Mademoiselle Dubois en but une gorgée, reprit haleine, et, dix minutes après, elle était sur la crête du mont. Pauline, au bras d'Albert, fit moins heureuse-

— On écrit du camp de Châlons que les grandes manœuvres d'ensemble vont succéder prochainement aux exercices régimentaires. Il y a en ce moment, dans la plaine du Mourmelon 40.000 hommes de toutes armes. On espère que l'Empereur et le sultan viendront visiter le camp les premiers jours de juillet.

— On écrit de Rome : « Les évêques de toutes les parties du monde se sont réunis pour nommer une commission de 20 membres, chargée de rédiger la réponse à l'allocation du St-Père. Chaque nation a nommé ses commissaires, il y en a deux pour l'Espagne, trois pour toute l'Italie, quatre pour la France, qui sont Les cardinaux de Besançon et de Rouen, l'archevêque de Cambrai et l'évêque d'Orléans.

— On mande de San Francisco le 2 juin que l'on vient de découvrir une nouvelle île dans l'Océan Pacifique septentrional, entre le 50° longitude occidentale et 40° 30' latitude nord ; elle a 20 milles de longueur et se trouve exactement sur le trajet des vaisseaux qui vont de la Chine et du Japon à San Francisco. Lors du dernier retour du vapeur *Colorado* ce vaisseau passa près de la localité occupée par la nouvelle île. Les brouillards et l'air humide règnent dans cette région du Pacifique. On suppose que plus d'un navire égaré doit y avoir échoué. Cette découverte est considérée comme assez importante, aussi le gouvernement des Etats-Unis a-t-il envoyé un vaisseau pour constater la position exacte de l'île. Une compagnie a été organisée pour explorer, et l'on doit envoyer un vaisseau pour prendre possession de cette île au nom des Etats-Unis.

— Les derniers jours et la mort de M. le docteur Trousseau ont été d'un Stoïque. Il suivait les progrès du mal qui devait l'emporter avec autant de sang-froid que s'il s'était agi d'un étranger, et communiquait ses observations à un de ses plus chers élèves avec autant de calme que s'il eût fait une clinique d'hôpital. Parfois, prenant la main de son confrère, il lui faisait toucher le siège du mal, et disait : « Sentez-vous comme la tumeur a grossi depuis la dernière fois. Il y en a encore pour quinze jours... pour huit jours... pour deux jours. »

Il avait été visiter la tombe où ses restes devaient reposer, et s'était montré satisfait de la façon dont on avait exécuté ses instructions. C'est lui qui était allé aux pompes funèbres donner ses ordres pour son enterrement. « La douleur des parents, disait-il, ne leur permet pas de discuter froidement ces choses-là, » et il les avait discutées lui-même.

Quelques temps avant sa mort, un malade vint le consulter.

— Ma santé m'inquiète, disait le pauvre homme à Trousseau, et je ne trouve plus la force de m'occuper de mes affaires.

— Bah ! lui répondit l'illustre médecin, dans deux mois, moi qui vous parle, je serai mort ; est-ce que cela m'empêche de vous donner une consultation ?

Pour extrait : A. Layton.

MEXIQUE

L'Agence Havas, nous transmet les détails qui suivent :

New-York, 12 juin.

On a des détails sur la prise de Queretaro, en date du 26 mai, par la voie de Galveston. 450 officiers et plus de 8,000 soldats de l'armée impérialiste ont été pris. Les officiers français n'ont pas été retrouvés. On prétend qu'Escobedo donne des ordres très-sévères pour défendre le pillage. Toutefois, le pays est en proie à une affreuse anarchie. Partout le vol, partout le désordre. On dit que lorsque l'empereur Maximilien a été forcé de se rendre, il aurait adressé ces paroles au général Escobedo, en lui remettant son épée : « Je vous remets mon épée, ayant été la victime d'une infâme trahison, sans laquelle demain, peut-être, vous eussiez été forcé de me remettre la vôtre. »

La trahison de Lopez avait été si mystérieuse et si habilement ourdie, que l'empereur et ses généraux ont été complètement surpris à l'improviste, et qu'ils ont été forcés de capituler sans coup férir.

Il y a toute apparence que la proclamation ridicule attribuée à l'empereur Maximilien, après sa capitulation, est un document apocryphe. On ne trouve dans ce factum rien qui se rapproche ni du style ni de la pensée de l'Empereur.

C'est à Sisal, petit port situé à la pointe du Yucatan, que Santa-Anna a été fait prisonnier par les juaristes.

Nouveaux détails sur la trahison de Lopez et sur la chute de Queretaro.

Les renseignements les plus précis que nous ayons, sont contenus dans une correspondance du Saltillo, en date du 26 mai. Jusqu'au 7 juin, les impérialistes n'avaient cessé de harceler les assaillants et de les tenir en échec ; on a compté jusqu'à quinze sorties, et dans tous ces engagements partiels, les résultats obtenus avaient été favorables aux insurgés. Du 7 au 15, il ne s'était rien passé d'important ; il semblait qu'après avoir tâté l'ennemi sur tous les points, on eût résolu de ménager toutes les forces et de les condenser pour un grand effort ; et, en effet, une attaque générale contre l'armée assiégeante avait été résolue pour le 15 au matin. Les plans étaient concertés, les ordres donnés, et chacun avait confiance dans le succès ; si les libéraux n'étaient pas mis en pleine déroute, au moins comptait-on les contraindre à lever un siège. C'est à ce moment suprême qu'il s'est trouvé un misérable pour déjouer tous ces plans et amener la ruine de celui qui avait placé en lui son affection et sa confiance. Ce héros d'ingratitude est le colonel Miguel Lopez, qui avait été autrefois commandant de place à Chapultepec et gouverneur du château, puis colonel du régiment de cavalerie de l'Impératrice.

Il commandait l'escorte de la princesse. Il était l'ami intime de Maximilien, qui l'avait comblé de faveurs et était le parrain de son fils. Il était oncle par alliance du maréchal Bazaine, et avait, par des actes de véritable valeur militaire, obtenu la décoration de la Légion d'honneur. Tel est l'homme qui s'est vendu pour trois mille onces d'or, et avec lui les hommes et la cause auxquels il devait son élévation et sa fortune.

Plusieurs jours avant le 15, Lopez avait eu des communications secrètes avec le général juariste Veley. Escobedo, avait connaissance du complot ; mais il était loin de prévoir l'étendue des résultats qu'il devait avoir. Il a été le premier étonné que la forteresse considérée comme inexpugnable de la Cruz ait été prise sans fêrir par une poignée de 200 hommes, et c'est alors qu'il a fait entrer dans la ville un corps de troupes commandé par le colonel Palacio. C'était au milieu de la nuit ; la surprise a été complète. Les soldats dormaient à côté des armes en faisceaux, sur la foi de la citadelle vigilante, qui avait cessé de les protéger. La tente de Maximilien a été enveloppée, et l'Empereur, éveillé l'un des premiers a été sommé de se rendre. Il s'est avancé la tête haute et l'épée à la main et a déclaré qu'il était prêt à la remettre entre les mains du commandant en chef.

Escobedo, qui était à une lieue de distance, a été mandé, et, à son arrivée, a reçu l'épée de l'Empereur. Il n'y a pas eu de combat, pas un coup de fusil de tiré ; la citadelle de la Cruz, qui était le chef de la ville, a été livrée aux assiégeants par l'officier même qui était chargé de la défendre.

(Courrier des Etats-Unis, 15 juin.)

ment le voyage. S'arrêtant à chaque pas, elle protestait qu'elle n'en pouvait plus, qu'elle en mourrait, que de pareils plaisirs étaient stupides, et longtemps après qu'elle fut arrivée au but, elle se plaignait encore.

On pouvait cependant oublier la fatigue en regardant autour de soi. Tout le pays de Vaud s'étendait sous leurs yeux, vaste, varié, plantureux, offrant partout le spectacle de cette noble abondance qui est le fruit du travail de l'homme, et ces richesses d'aspect et ces beautés de contraste que la nature a dispensées aux rives du Léman. C'était un immense surface où l'œil passait tout à tour des prés verts aux champs rougêtrés, des sombres masses de sapins à la verdure nouvelle des hêtres, des chênes et des tilleuls, les toits rouges aux villas élégantes, des bois aux villages et des ravins aux monts. Puis Lausanne avec ses grands clochers ; Lutry, dont les toits scintillants se cachent en bas dans les pics du terrain, et sous vos pieds le Léman dans toute sa magnificence, baignant ses bords les plus riants et les plus célèbres, et encadré par ses plus belles montagnes, — chaos où l'œil ébloui va du Moléson, la première des Alpes fribourgeoises, au grand Saint-Bernard, frontière de l'Italie. En ramenant le regard autour de soi, au bas de la colline, à l'orient, au milieu des prairies, on voit étinceler, calme et bleu, le petit lac de Bret.

— Il fait bon de regarder la terre de cette hauteur dit mademoiselle Dubois. Comme tout paraît beau, fertile et heureux !

(La suite au prochain numéro.)

Exposition Universelle

XII.

LE SALON DES PARFUMS.

En quittant les galeries de peintures et de sculptures, en vous dirigeant vers les sections françaises, l'odorat est tout à coup agréablement affecté. On se trouve dans une atmosphère odorante qui vous enveloppe et vous captive. Quelques pas encore et vous pénétrez dans ce que j'appellerai le Salon des parfums.

Les industriels français de cette catégorie ont eu l'excellente idée de faire leur exposition en commun: ils ont loué un vaste espace et ils l'ont décoré avec autant de goût que d'élegance. Ils en ont fait un magnifique salon orné de tentures, de glaces, de porcelaines, tout entouré de vitrines uniformes et de mêmes dimensions. Au centre de ce salon dont le parquet est recouvert d'une riche tapisserie, a été placé un large divan en velours, du milieu duquel s'élançait une corbeille de fleurs, surmontée d'une statue du printemps, exécutée en argent et en or, suivant le procédé Christofle, d'après un modèle du sculpteur Maillat. C'est une charmante figure de jeune fille, tenant dans sa main droite un nid où s'agitent de petits amours qui viennent de naître.

Sur le fronton de chaque vitrine sont inscrits d'une manière uniforme, en lettres d'or, les noms des exposants.

L'industrie de la parfumerie est considérable, et il est probable qu'elle ne fera qu'augmenter. Elle a pris place dans les habitudes de la toilette et de l'hygiène, et depuis quelques années surtout, son importance n'a fait que grandir. Ses produits atteignent actuellement un chiffre d'affaires considérable. On estime à plus de quinze millions de francs la valeur de ceux qui sont livrés, en France, à la consommation et aux commissionnaires pour l'exportation. La meilleure preuve que l'on puisse donner de sa supériorité, c'est que l'importation des parfumeries ne dépassent pas un million de francs en y comprenant une certaine quantité de matières premières.

Ce qui assure à la parfumerie française un succès aussi brillant qu'assuré, c'est qu'elle est devenue une industrie très-sérieuse. Elle ne s'occupe pas seulement des vulgaires savons, de quelques alcools aromatisés, la chimie lui est venue en aide, lui a ouvert de nouvelles voies. Elle a pu employer dans ses laboratoires, des plantes saluaires dont-on n'avait jamais pensé à faire usage, puis elle a eu l'intelligence d'entourer les produits de sa fabrication d'un luxe élégant et de bon goût que l'on aura bien de la peine à surpasser. Les anglais sont de redoutables rivaux, sous ce rapport, mais leur concurrence stimule le zèle, l'activité, l'esprit inventif de nos compatriotes.

Dans certaines industries ne s'adressant qu'à un monde élégant, délicat, désireux de toutes les jouissances, il y a une foule de riens qu'on ne s'aurait négliger. La parfumerie française, la parfumerie parisienne, surtout, a su assumer à ses travaux, de nombreuses industries qui profitent de ses succès et lui fournissent les moyens de donner une valeur extérieure, si je puis m'exprimer ainsi, aux produits de sa fabrication.

Les vitrines du salon des parfums sont un véritable musée artistique. Ces parfums de toutes sortes qui prennent les noms de crème de lys, de violettes de Parme, d'essences de roses; ces poudres de riz, ces savons, auxquels on a donné les formes les plus commodes et les plus attrayantes, ces pâtes d'amandes, ces vinaigres aromatisés suivant tous les goûts; ces fards, même, que les femmes ne peuvent se décider à abandonner, sont contenus dans de charmants flacons, des cartonnages pleins de goût, des porcelaines aux formes les plus gracieuses. Les objets du plus modeste prix, reçoivent même les enveloppes les plus élégamment parées.

Les matières premières des parfums sont toujours à peu près les mêmes; ce sont des huiles et des graisses imprégnées des parfums des fleurs, des eaux distillées avec ou sans alcool; des essences chimiques odorantes à leur état naturel ou préparées à cet effet. Depuis que nos plus habiles chimistes sont parvenus à obtenir des crèmes dont on ne soupçonnait pas l'existence, les ressources de la parfumerie sont devenues encore plus considérables. Les établissements du plus grand nombre des industriels en ce genre, ne sont plus de simples laboratoires avec quelques alambics ou quelques serpentaux, ce sont de vastes usines où fonctionnent les machines à vapeur, où le long et pénible travail de l'homme est remplacé par des engins aussi puissants qu'ingénieux.

L'industrie de la parfumerie donne un résultat fort important, à mes yeux. Elle procure de l'occupation à un grand nombre de femmes. Depuis la petite fille qui peut ramasser, cueillir, rassembler les fleurs les plantes aromatiques, jusqu'aux ouvrières employées à emmagasiner les produits, à préparer les pots, les flacons, les boîtes, jusqu'aux coloristes qui doivent couvrir d'ornements les enveloppes, et tant d'autres encore, que de femmes trouvent dans ces usines un emploi continu pendant toute leur vie!

Plus de soixante maisons françaises figurent dans le salon des parfums. Plusieurs ont leurs établissements à Grasse, à Nice, à Marseille, à Lyon à Rouen, à Bar-sur-Aube, à Nîmes, à Montpellier. La majorité habite Paris. C'est de Paris, surtout, que s'expédient les produits les plus suaves et les plus précieux.

L'Algérie ne se contente pas de nous fournir une cueillette de fleurs d'une certaine importance, elle a aussi ses établissements particuliers. Dans la galerie de ses produits on remarque d'excellents spécimens d'essences, entr'autres des essences de geranium, d'ache, de neroli, d'eau de rose, de jasmin, de verveine, d'orange.

La Belgique compte une douzaine d'exposants, principalement pour les savons de toilette; les Pays-Bas, un seul, pour les essences et les parfums; la Prusse, vingt-et-un, parmi lesquels je trouve quatre ou cinq Farina; l'Autriche, huit; l'Espagne, 2; le Danemark, 3; la Russie, 7; qui viennent de Moscou, de Varsovie, de Saint-Petersbourg et dont un a pris la spécialité des papiers à parfumer; l'Italie, 17; les Etats Pontificaux, 4; l'Empire Ottoman, 49; ce sont eux qui nous permettent de connaître les vraies pastilles du sérail, les bourses parfumées, l'estagnon d'eau rose, les huiles de fleurs de citronnier, les savons au muse, l'argile et les pâtes parfumées; l'Egypte qui, de temps immémorial, est propriétaire de toutes les industries, a envoyé le *lohic*, servant à teindre les cils et les sourcils; le *henné*,

destiné au même usage; le *dilka*, cosmétique composé avec la graisse d'autruche; de bouteilles de bois, recouvertes de tissus brodés, contenant des vessies de muse de crocodile et divers parfums en usage dans le Sennaar; la Régence de Tunis, des essences de rose, de cassier, d'aloès, d'ambre, de jasmin; le Maroc, également; les Etats-Unis d'Amérique ne sont représentés que par un seul parfumeur de Philadelphie; le Brésil par cinq; la Grande-Bretagne par quinze, presque tous de Londres; ses Colonies, par un fabricant de toilette qui habite Montréal; deux autres, qui ont expédié leurs produits de Victoria. La Suède et la Norvège n'ont pas voulu se laisser oublier; l'un des exposants est venue de Stockholm, l'autre, de Christiania. Leurs produits ne sont pas d'une brillante apparence, mais il témoigne d'une bonne volonté qu'on ne saurait trop encourager.

L'usage des parfums est universellement répandu; mais dans certains pays, principalement en Orient, on peut voir qu'ils sont demeurés stationnaires. Ce sont les mêmes matières qui en forment la base depuis des siècles. En Occident, au contraire, leur variété est extrême. Grâce aux découvertes de la science, les parfumeries de France et d'Angleterre ont accru leurs catalogues d'une façon remarquable. Les vinaigres de toilette supportant un grand nombre d'aromatisations, sont particulièrement devenus l'objet d'une fabrication considérable.

Les savons qui ont occupé tour à tour nos plus illustres chimistes depuis le commencement de ce siècle, ont subi de merveilleux perfectionnements. La saponification si brutale et si grossière depuis longtemps, est devenue une opération facile et répondant à tous les besoins. On a exclu du commerce ces savons puants et malsains dont on était obligé de se servir parce qu'il n'en existait pas d'autres. Aujourd'hui c'est à peine si l'on en aperçoit dans les boutiques les plus vulgaires.

Au point de vue de l'hygiène et de la santé publique on est heureux d'avoir à constater de semblables progrès. Ils invitent les populations à des soins saluaires. La parfumerie n'a pas seulement pour mission de s'adresser aux gens riches; de donner satisfaction aux caprices des femmes, aux vanités des raffinés, mais de fournir au plus grand nombre les moyens de se maintenir dans un état de propreté qui est le premier auxiliaire de la santé. Sous ce rapport, les industriels français sont parvenus à résoudre un important problème. Les prix des objets qu'ils livrent à la consommation sont abordables pour toutes les conditions. Ce progrès mérite autant d'être signalé que ceux qui ont été réalisés dans la fabrication.

CH. D'ARGÈS.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.
4	Jeu.	s. Florent.	Frayssinet-le-Gelat, Souillac.
5	Vendr.	s. Zoé.	Dégagnac.
6	Samed.	Oct. ss. P. et P.	Laironquière, Martel, Pinsac.

MERCURIALES.

Moyennes du mois de juin.

Froment, l'hectolitre.....	25 50
Mais, id.....	13 »
Légumes secs, id.....	19 »
Pommes de terre, id.....	6 »
Avoine, id.....	11 »
Vin, la pièce de 220 litres, sans bois.....	50 »
Foin naturel, 100 kil.....	7 »
id. artificiel, id.....	6 »
Volaille, le kilogramme.....	1 »
Viande de bœuf, les 100 kil. poids vif.....	70 »
Viande de veau, id.....	75 »
id. de mouton, id.....	70 »
id. de porc, id.....	110 »
Bois, le stère.....	11 »
Charbon de bois, les 100 kilog.....	11 »

M. le Préfet du Lot a reçu, pour être transmises à l'Empereur, les Adresses des Conseils municipaux dont les noms suivent :

Concois; Luzech; Maxou, le percepteur et l'instituteur; Saillac; St-Cyprien; St-Daunès; St-Martin-Labouval; Touzac; Aynac; Capdenac; Felzins et l'instituteur; Gorses et l'instituteur; Lunan et l'instituteur; Ruyeres; St-Félix; Baladou et le curé; Cressensac; Dégagnac et l'instituteur; Loupiac, le curé et l'instituteur; Masclat; Montamel; St-Sauveur-la-vallée.

M. le Préfet a reçu également les Adresses : De la Compagnie de sapeurs-pompiers de Breteux; des commissaires de police de Figeac et de Cajarc et des agents du service municipal de Figeac; de l'instituteur et des élèves de l'école communale de Ste-Colombe; du maire de St-Pantaléon; de l'instituteur de Pescadoires; du Contrôleur des Contributions directes, à St-Céré; de l'instituteur et des élèves de l'école communale de Rouffiac; du percepteur de Castelnaud; de l'instituteur de Cajarc.

Sur les instances de M. le Préfet, Son Exc. le Ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics vient de mettre à la disposition de l'administration une somme de 19,044 fr. 70^c pour venir en aide aux perdants, victimes de la dernière inondation,

dont les demandes tardives n'avaient pu trouver place dans la première répartition des secours, et qui avaient été proposés pour une indemnité par les commissions locales instituées à cet effet.

Des lettres d'avis seront adressées à toutes les personnes secourues qui n'auront qu'à se présenter, munies de cette lettre, devant le percepteur, chargé du paiement.

Messieurs les ecclésiastiques du canton de Payrac, ont offert 500 fr. pour l'entretien d'un zouave pontifical.

Plusieurs lettres arrivées cette semaine donnent de bonnes nouvelles de Monseigneur.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

M. Fayé, membre de l'Académie des Sciences, et M. Glachant, ancien directeur du personnel au Ministère de l'Instruction publique, arrivés samedi soir à Cahors, pour inspecter le Lycée ont quitté jeudi matin notre ville. Ils sont partis, après avoir adressé au Proviseur et au corps des professeurs des éloges les plus flatteurs pour l'ordre et le bon esprit qui règnent dans la Maison et l'enseignement distingué qui s'y distribue. Ils ont exprimé leur satisfaction à M. le Préfet et déclaré que le personnel du Lycée de Cahors, ne le cédait en rien à celui, des plus grands Etablissements.

Depuis plusieurs années le Lycée Impérial n'avait pas reçu la visite des Inspecteurs généraux: MM. Glachant et Fayé, se sont plu à répéter que, depuis la dernière inspection générale, notre Lycée avait accompli, sous tous les rapports, les progrès les plus marqués. MM. les Inspecteurs généraux ont accordé aux élèves un jour de congé, en témoignage de leur satisfaction.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 3 au 8 juin 1867.

- Mathématiques élémentaires.
Instruction religieuse. — 1 Vertut; 2 de Bellefon.
- Philosophie.
Instruction religieuse. — 1 Darres; 2 Lascombres.
- Mathématiques préparatoires.
Instruction religieuse. — 1 Théron; 2 Lagard.
- Rhétorique.
Instruction religieuse. — 1 Lurguia; 2 Cabanès.
- Seconde.
Instruction religieuse. — 1 Chouet; 2 Gisbert.
- Troisième.
Histoire. — 1 Pasquet; 2 Chanet.
- Quatrième.
Histoire. — 1 Balaran; 2 Tardieu.
- Cinquième.
Instruction religieuse. — 1 Bourdin; 2 Tulet.
- Sixième.
Instruction religieuse. — 1 Cayla; 2 Basset.
- Septième.
Orthographe. — 1 Depeyre; 2 Largeteau.
- Huitième.
Histoire et géographie. — 1 Cambornac; Delmas.
- Classe préparatoire.
Première Division.
Calcul. — 1 Calmels; 2 Rosières (Louis).
- Deuxième Division.
Calcul. — 1 Lavoisot; 2 Prady.
- Troisième Division.
Calcul. — 1 Alazard; 2 Tardieu.
- Enseignement secondaire spécial.
Deuxième année.
Instruction religieuse. — 1 Capitant.
- Première année.
Physique. — 1 Lestandi; 2 Sarrus.
- Année préparatoire.
Instruction religieuse. — 1 Durup; 2 Lheron.
- Le Proviseur, RICHAUD.

Dimanche, 30 du courant, les élèves musiciens des Petits-Carmes auront l'honneur de prêter leur concours à la solennité de la procession de St-Barthélémy.

Ils exécuteront les morceaux suivants : Wagram, pas redoublé, — Le Tibre, id., — L'aigle, id., — La Récréation, marche, — la jeune France, id., — La Folie, id., — Isabelle, id., — Le Prince Eugène, id., — L'Angelus, andante imitatif, — Le passe temps, fantaisie brillante.

THÉÂTRE DE CAHORS.

DIRECTION DE M. GÉRAUD DE BEER.

Représentation Extraordinaire.

Avec le Concours de M. Ch. BRISSON.

DON CÉZAR DE BAZAN

Drame en 5 actes mêlé de chœurs.

L'HOMME N'EST PAS PARFAIT

Tableau populaire, en un acte.

Bureau à 7 h. 3/4. — On commencera à 8 h. 1/2

La foire de Gignac, qui a eu lieu le 25 juin, a été belle. Le foiral des bœufs gras et d'atelage, était suffisamment pourvu. Les acheteurs étaient nombreux et les affaires se sont traitées à des prix un peu plus élevés qu'aux foires précédentes.

Il y avait très peu de moutons, on les a vendus à un bon prix. Le chanvre s'est payé 100 fr. le 50 k. Il y en avait en grande quantité; il s'est presque tout vendu.

Dans la soirée du 26 du courant, vers deux heures, un incendie s'est déclaré à Parnac, à la maison du sieur Kastelly, menuisier. Malgré les prompts secours apportés par la population, qui a accouru au premier cri d'alarme, ladite maison est devenue la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à 5,000 fr. environ. L'immeuble était assuré à la C^{ie} le Phénix.

Mardi dernier, un enfant de 14 ans, nommé Juper, berger chez un métayer de M. de Camy, marchait sur un mauvais plancher, lorsqu'une planche fait bascule sous ses pieds et occasionne la chute de Juper. En tombant, le malheureux enfant s'est rompu quelque vaisseau, et la mort s'en est suivie.

On nous écrit de Saint-Félix, 28 juin :

« Monsieur le directeur, « Je vous prie de livrer à la publicité le fait suivant, bien propre, j'en suis persuadé, à servir de leçon à certains imprudents :

« Les époux Gayral, de Saint-Félix (Montcuq), avaient deux enfants: Alfred, âgé de huit ans et Justin, âgé de quatre ans. Le père était souvent absent pour cause de travail de son métier (tailleur d'habits); la mère demeurait à domicile avec les deux enfants dont le plus jeune avait des qualités excessivement aimables; le plus âgé a un caractère diamétralement opposé.

« Mardi au soir (25 du courant), la mère, voulant assister à la bénédiction du St-Sacrement, qui se donne pendant l'octave, avait hâte de pourvoir aux soins du ménage. Elle se dispose à aller puiser de l'eau à la fontaine, distante d'un hectomètre près. Justin, qui suivait ordinairement sa mère partout, voulait la suivre à la fontaine. Pour être plutôt de retour, elle s'y opposa, lui disant : Demeure avec Alfred, je vais revenir, et je te prendrai à la bénédiction. L'enfant obéit, et rentre dans la maison avec Alfred. La cruche remplie, à peine la mère a-t-elle fait quelques pas pour rentrer, qu'un bruit sourd et inaccoutumé, parti de sa maison, met le village en émoi. Alfred, à la fenêtre, pousse de hauts cris avec pleurs : « le sang sort par l'échine à Justin. » Les voisins accourent à la maison Gayral, la mère hâte aussi le pas, éperdue, et arrive en même temps que les voisins. Oh! le déchirant spectacle! Justin, gisait sur le plancher, dans une mare de sang. Le pauvre, il n'a pas la force de pleurer, et il a la force de dire à sa mère : « Maman... Alfred... m'a tué... avec le fusil... mets moi au lit... ». Il disait vrai. On s'empresse à lui ôter les habits. Aie! une plaie béante s'ouvre à l'omoplate gauche, elle résulte de la charge qui a fait balte. Le pauvre patient a expliqué le lendemain comment cela s'était passé : « Nous nous amusions avec Alfred; j'étais sur le plancher, et il m'a dit de lever le bras, je l'ai fait et il m'a tiré sous l'aisselle. » Alfred garde un mutisme complet sur ce point, il est vrai qu'il n'avait pas conscience de son action regrettable. Justin, était perdu sans ressource, sa blessure était telle que l'air en sortait pendant que ce petit aspirait. Le médecin appelé promptement a jugé la plaie incurable. L'enfant a succombé le jeudi, 27, sur la fin de la journée, conservant sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Avis aux parents de ne pas laisser imprudemment des armes à feu chargées à la portée des enfants. Agréés, etc. B.

On nous écrit de Salviac :

Un des ouvriers maçons, employés à la restauration de notre église, vient de faire une chute d'environ quinze mètres de haut. Il ne s'est cassé ni bras ni jambes; il en a été quitte par quelques contusions qui ne compromettent nullement ses jours. — La prudence laisse trop souvent à désirer, quand on dresse des échafaudages; on ne s'assure quelquefois pas assez de leur solidité avant que de s'y établir. B.

— On nous annonce pour jeudi prochain 4 juillet, le passage dans notre ville du Grand-Cirque Américain de MM. Belt et Miers. Ils conduisent cinq lions, un éléphant et un taureau dressés. Il ne sera donné qu'une représentation de leurs exercices. Avis aux amateurs.

STATISTIQUE DES CONCOURS RÉGIONAUX de 1867

D'APRÈS LES DÉCLARATIONS DES EXPOSANTS PUBLIÉES PAR LE MINISTÈRE.

(Extrait du Bulletin de la Société Agricole du Lot.)

ESPECES	ANIMAUX de basse-cour	ANIMAUX de basse-cour	ESPECES	ESPECES	ESPECES
BOVINES.	OVINES.	BOVINES.	BOVINES.	BOVINES.	BOVINES.
172	183	63	54	161	393
162	538	154	32	192	455
97	243	47	59	166	426
135	376	108	57	281	336
78	520	95	70	171	575
182	340	95	155	305	733
80	124	11	13	204	42
94	270	50	45	258	341

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.
 26 juin Troussel (Louis), faubourg Labarre.
 27 — Pradié (Pauline), au Port-Bulier.
 28 — Costes (Elisa), rue Ste-Ursule.
 28 — Delmas (Henriette Marie), à Labérodie.
 29 — Darnis (Blanche), rue des boulevards.

Mariages.
 26 — Bès (Pierre), charpentier, et Pezet (Marie).
 27 — Andrieu (Jean), propriétaire, et Mispoulié (Jeanne).

Décès.
 27 — Alibert (Antoine), 5 mois, rue Impériale.
 27 — Bérindougue (Jeanne), 7 mois, rue de la Chantrerie.
 28 — Second (Pierre Gaston), 9 ans, rue Donzelle.
 28 — Marmiesse (Jean Louis), 18 mois, rue Donzelle.

Pour la chronique locale : A. Layrou.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris.

Bulletin Vinicole

Bordeaux (Gironde), 25 juin. Les hauts prix auxquels sont tenus les bons crus des vins de 1865 et 1866 ont eu encore pour effet d'éloigner les acheteurs pour le commerce de notre ville. Le calme continue, et si les viticulteurs ne trouvaient à livrer aux acheteurs directs des pays étrangers, leur position serait extrêmement pénible. Les développements des vignes marchent au gré de tout le monde; cependant quelques cas partiels d'oïdium sont remarqués; aussi, les espérances sont bonnes.

Pour la consommation, les vins de Narbonne sont demandés, mais seulement par de petites quantités, qui ne peuvent faire changer les prix; les 1866 sont encore livrés de 150 à 160 fr. les 905 litres.

Fronton (Haute-Garonne), 25 juin. Le prix est toujours ferme à 40 fr la barrique.

Il y a eu passablement d'affaires traitées, soit par le commerce local, soit par des négociants de l'Auvergne.

Gy (Haute-Saône), 25 juin. Le prix des vins, qui a un peu augmenté, est de 33 à 34 fr. les 2 hectolitres non logés.

Jonzac (Charente-Inférieure), 24 juin. vin rouge, 30 veltes.

Lesparre (Gironde), 25 juin. Pas d'affaires à signaler. Le temps mène admirablement la vigne. La floraison a bien marché. Cependant on se plaint de la coulure dans plusieurs vignobles. Cela tient à l'humidité du sol au moment de l'épanouissement des fleurs, et surtout à quelques brouillards suivis de coups de soleil qui ont marqué quelques matinées.

L'écrou cause de grands ravages.

L'oïdium a fait son apparition sur la vigne. Le moment est donc venu de le combattre par d'énergiques soufrages, si l'on ne veut pas compromettre le sort de la récolte.

Montichard (Loir-et-Cher), 24 juin. Les vins de 1866 se sont parfaitement conservés et en vieillissant ils acquièrent de la qualité.

Ils sont cependant peu demandés, mais ils valent toujours de 45 à 50 fr. Les achats se font pour le commerce de Paris.

Ceux de 1865 sont très-rare; ils valent 90 à 100 fr. Le tout les 250 litres, fût compris.

Morhange (Moselle), 25 juin. Bien que la situation commerciale soit calme, les prix de nos vins restent fermes : 1865, 45 fr.; 1866, de 15 à 18 fr. l'hectolitre nu.

Puligny (Côte d'Or), 25 juin. Les affaires en vins pour les ordinaires ont pris faveur depuis quelques jours.

Rochefort (Charente-Inférieure), 25 juin. Les vins rouges les mieux réussis se payent 120 fr.; les blancs de bonne qualité 80 à 90 fr., ceux de chaudière 50 à 65 fr.

Sainte-Vite-sur-Lot (Lot-et-Garonne), 25 juin. Vastes vignobles les plus importants du pays, côtes du Lot, Cahors, Tézac et Perricard, sur la pierre et exposé au midi produisent des vins noirs très-recherchés du commerce pour coupage; ces vins font trois couleurs environ, des vins de table faisant une couleur, très-bons.

Ces vins se payent aujourd'hui, pris en gare de Montsempron-Libos (tous frais compris), les 1865, 325 à 330 fr. tonneau logé de 900 lit., et les 1866, de 250 à 300 fr. vins de table bons faisant une couleur, de 40 à 50 fr. la barrique nus 225 litres.

Faits Divers

PLUS DE 40 ANNÉES d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ DE HOLLANDE DE DIDIER.

Les innombrables lettres de remerciements que nous recevons de toutes parts, prouvent que le célèbre Dr Kook n'a fait que rendre justice à cet admirable médicament populaire, quand il l'a appelé un remède BÉNIN, UN MAGNIFIQUE PRESENT DU CIEL. — Nul traitement n'est plus simple, plus sûr, moins dispendieux; 3 à 4 kilos suffisent pour guérir radicalement les GASTRITES, les MALADIES DES INTESTINS et DU FOIE, les HÉMORRHOÏDES, les RHUMATISMES, les DARTRES, les CONSTIPATION-HABITUELLES, les OPINIATRES, l'ASTHME, l'HYPONDRIE, les VENTS, les GLAIRES, les MAUX PROVOQUÉS par les RETOURS D'ÂGE ou la PUBERTÉ, tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc., affections contre lesquelles la GRAINE DE MOUTARDE est chaque jour prescrite et recommandée par les plus hautes sommités médicales. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de la Graine de Moutarde blanche, et nous dispensent de signaler plus longuement les titres de ce précieux médicament à la confiance publique.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Il faut bien se garder de confondre la Graine de santé de Hollande de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles. On trompe le public, en lui livrant ces dangereux produits; on ne recule pas même devant la fraude, qui consiste à les dire tirés de notre Maison.

Notre seul dépositaire pour la ville de Cahors, est M. Vinel, pharmacien.

Il paraît que les œufs du poisson, connu dans nos contrées sous le nom de barbot, sont dangereux, malsains et agissent comme drastique violent. Telle est l'opinion émise dans l'encyclopédie de Dupinay de Torreperrière, signée de MM. Andral, Arago, Velpeau Trousseau, etc.

Un pharmacien de Poitiers constate la visité, en qualité d'ami, plusieurs personnes prises subitement de vomissements et de diarrhées très-intenses pour avoir mangé de ces œufs.

Donc, avis au public, s'il veut éviter les suites fâcheuses et toujours désagréables des accidents occasionnés par cette sorte d'aliment. Au surplus, nous le prévenons, toujours d'après la même encyclopédie, que les « œufs de brochet » sont dans le même cas.

Les vers à soie sont malades. Ils ne veulent produire ni cocons ni matière textile : tant pis pour eux, dit un journal. On les mettra à la retraite en leur accordant une mention honorable pour les services qu'ils ont pu rendre à l'industrie française depuis Olivier de Serres, et tout sera dit. Désormais, on va pouvoir les remplacer par un arbrisseau vivace dont on vient de découvrir les propriétés à Zampayeque, dans le Pérou.

Comme le cotonnier, « plante à soie » porte une capsule dans laquelle est contenue une soie supérieure, comme finesse et qualité à celle que produit le bombyx. De plus, la tige de la plante, haute de trois à quatre pieds, produit une fibre longue et brûlante, plus belle et plus forte que le meilleur fil de lin.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.
 JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
 Rédacteur en chef: A. NEEFTZER
 Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous évi- ront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les extraits et articles non signés: A. Layrou.

MOULIN ET USINE DE COTY, A CAHORS ET MERCUEÛS

EXPOSITION DE TOULOUSE 1865 et 1865. EXPOSITION DE CAHORS 1865.



CIMENT, PLATRES ET CHAUX HYDRAULIQUE FABRIQUES DE M. HENRI CHAMBERT

On donne avis qu'on trouvera, soit au magasin, situé à Cahors, sur le Quai, en face du vieux Pont, soit au moulin de Coty, du CIMENT et de la CHAUX dont la qualité, surtout pour le Ciment, rend ce produit hors de toute comparaison par les soins apportés à la carrière et à la fabrication.

LES PRIX SONT ETABLIS COMME SUIT :

CIMENT : deux fr. cinquante l'hectolitre.
 CHAUX : un franc vingt-cinq

On trouve aussi, dans ses magasins, les PLATRES de toute espèce en première qualité à des prix modérés.

Propriétaire du moulin de Coty, M. CHAMBERT rappelle aux propriétaires qui veulent bien lui accorder leur confiance pour la mouture des grains de toute nature, qu'ils peuvent faire peser leurs grains à l'entrée et à la sortie du moulin afin de pouvoir constater qu'ils n'ont à supporter que le strict déchet de la mouture.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

MARBRERIE ITALIENNE

DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS

A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi;

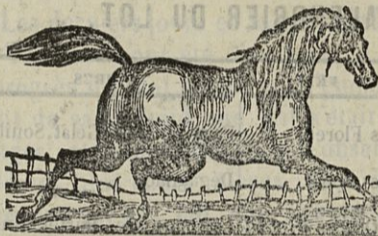
Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.



POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

PHARMACIE LACOMBE DULAC SUCCESSEUR

SUR LES FOSSÉS A CAHORS
 CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS
 GUÉRISON ASSURÉE
 SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.
 PRIX DU TOPIQUE, 1 fr. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE
 Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

TOULOUSE

GRANDE LOTERIE. — GROS LOT : 100,000 Fr. CAPITAL UN MILLION

Par arrêté Préfectoral, TIRAGE 30 JUIN 1867

1	Lot	de	45,000	15,000	Ensemble 40,000 fr.
4	—	—	10,000	10,000	
2	—	—	2,000	4,000	
5	—	—	1,000	5,000	
10	—	—	500	5,000	
10	—	—	100	1,000	

25 CENTIMES LE BILLET. — TIRAGE 30 JUIN 1867.

DIRECTEUR GÉRANT : M. EMILE LACROIX, banquier, à Toulouse.

VENTE À CAHORS, chez M. MELLIS, organiste à la Cathédrale DE BILLETTS — chez M^{me} V^e RATIER, débitante de tabac, boulevard Nord.

FÉCONDATEUR AGRICOLE

Produit précieux et indispensable aux agriculteurs, horticulteurs, jardiniers pépiniéristes, etc., s'emploie tout les mois de l'année; se vend chez MM. les épiciers, grainetiers, débitants de tabac, etc. (Lisez le journal du 9 février). Seul fabricant, L. MONNET, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. On désire avoir un concessionnaire dans chaque arrondissement.

MAUX DE GORGE Inflammations de la Bouche
PASTILLES DE DETHAN
 AU SEL DE BERTHOLLET (Chlorate de potasse)
 Recommandées par les médecins des hôpitaux de Paris contre les maux de gorge, angines, croup, ulcérations, et les inflammations de la bouche. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets pernicieux du mercure sur la bouche.
 DÉPÔTS :
 A Paris, pharmacie DETHAN, f.ub. S-Denis, 90.
 A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

A VENDRE

Un fonds de MAGASIN de CHAPELIER, le seul dans la localité, à Albas (Lot), canton de Luzach. Bonne clientèle, belle marchandise, parfaitement situé sous l'hôtel-de-ville, sur la place publique.

On donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M. Bergogne, à Albas.

Le propriétaire-gérant A. LAYROU.

ETUDE DE M^e RAMBAUD

AVOÜÉ A VILLENEUVE-SUR-LOT.

VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience du Tribunal civil de Villeneuve-sur-Lot, le 19 juillet 1867, jour de Vendredi, à onze heures du matin.

1^o Un important Etablissement, connu sous le nom de

CAFÉ DE L'EUROPE

situé à Villeneuve-sur-Lot, Porte de Paris, dans le plus beau quartier de la Ville, construit à neuf, parfaitement achalandé et affermé jusqu'au 1^{er} février 1876, moyennant 1,600 fr. par an, payables par trimestre et d'avance.

Mise à prix..... 8000 fr.

2^o Autre établissement, situé à Villeneuve, connu sous le nom de

L'ALCAZAR

Café Concerts, composé d'une magnifique Salle, avec scène pour les artistes, Bâtimens accessoires, Tir au pistolet et superbe Jardin, bien dessiné et garni de tous les arbres et arbrustes nécessaires. On pourra l'exploiter immédiatement.

Mise à prix..... 5,000 fr.

Ces objets ont été saisis sur la tête du sieur Fabien Coutrix, et seront vendus sur la tête du syndic de la faillite.

S'adresser à M^e Rambaud, avoué, ou à tout autre avoué exerçant près le Tribunal de Villeneuve.

A VENDRE

1^o UN FOND DE CAFÉ,

consistant en Ustensiles de toute sorte, tels que : Glaces, Tables, Billard, liquors première qualité, etc. ;

2^o UNE VIGNE,

sise à Rocabillière, d'un bon rapport. — Dans cette Vigne, se trouve une petite Maison très propre, un Pigeonnier, une Fontaine d'eau excellente, et un Jardin.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Justin BORIE, qui en est le propriétaire et qui donnera toutes facilités pour le paiement.

A LOUER

1^o UN APPARTEMENT

AU 2^o ETAGE

2^o UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU